



OCTOBRE 2021

ORGANISER L'AIDE ALIMENTAIRE PAR TEMPS D'INONDATIONS

En juillet 2021, la Wallonie a été secouée par des inondations sans précédent. Nous voici déjà en octobre, mais les dégâts provoqués par la force des eaux continuent à laisser des traces. Comment l'aide s'est-elle organisée à l'aurore de cette nouvelle crise ? Qu'est-ce qui a été mis en place pour assurer la sécurité alimentaire des habitants ? Quels sont les prochains défis ? Un témoignage de Latifa Es Safi, directrice du département des services sociaux et de proximité de la Ville de Liège.

Situés à l'angle de l'Ourthe et de la Meuse, plusieurs quartiers de la ville de Liège ont été dévastés par les inondations, l'eau atteignant plus de 2 m de hauteur par endroit. Face à cette catastrophe naturelle, des services d'urgence ont été mis en place pour venir en aide à la population. Quel a été le rôle de votre département à la Ville de Liège ?

Depuis les inondations, j'ai été appelée à coordonner les centres d'accueil pour les sinistrés. De l'hébergement d'urgence à la gestion des dons et du personnel venu en renfort, notre rôle principal consiste à organiser l'aide en collaboration avec la Croix-Rouge, l'Armée et les associations locales. Dans les jours qui ont suivi les inondations, nous avons ouvert un premier centre d'accueil d'urgence sur les hauteurs de Grivegnée pour accueillir les personnes évacuées et sinistrées loin de la menace des eaux. Avec la décrue, il est apparu essentiel d'offrir un service de proximité au sein même des quartiers sinistrés. Nous avons donc ouvert cinq centres à Kinkempois, Angleur et Chênée. Lieux d'accueil inconditionnel et complètement gratuit, les habitants pouvaient s'y abriter, prendre une douche, manger un repas chaud, faire leur lessive et se servir dans l'épicerie en denrées alimentaires, produits d'hygiène et produits de nettoyage. Durant les permanences, ils pouvaient aussi parler à des professionnels de la santé, à des assistants sociaux et à des avocats. À l'exception des permanences, l'ensemble de ces services restent actifs et accessibles aux habitants à l'heure actuelle. Nous avons également procédé à des enquêtes sur le terrain auprès des personnes âgées et des familles avec enfants pour entendre leurs besoins et tenter d'y répondre au mieux.

Selon les dernières données, on estime que plus de 5 000 logements ont été touchés et que près de 17 000 personnes sont sinistrées. Coupés de gaz et d'électricité, de nombreux ménages se sont aussi retrouvés dans des situations d'insécurité alimentaire. Qu'est-ce qui a été mis en place pour assurer la sécurité alimentaire de la population ?

L'aide alimentaire s'est avérée l'un des besoins prioritaires sur le terrain. Déjà sous pression en raison de la fermeture de certaines organisations depuis le début de la pandémie, d'autres centres ont été inondés. Certains quartiers se sont donc retrouvés sans services d'aide alimentaire... Pour répondre à cette situation, nous avons créé des épiceries et proposé deux repas par jour dans les centres d'accueil : un repas froid le midi et un repas chaud le soir. Conscients des soucis de mobilité de certains habitants, nous avons également mis en place des livraisons à domicile et des Food Truck pour aller vers les gens. Tout ça a été possible grâce aux dons de particuliers, de commerçants et d'associations. Mais, nous savons que les besoins en aide alimentaire dépassent la seule question des sinistrés. Nous collaborons avec les organisations pour répartir les stocks

L'objectif est que chaque zone soit desservie adéquatement même lorsque les centres d'accueil d'urgence fermeront leurs portes.

La pandémie et les inondations ont suscité de grands élans de solidarité un peu partout dans le pays. Mais, la route vers la reconstruction et le redressement de la situation générale semble lointaine. Quels sont les prochains défis à relever à Liège ?

Nous entrons dans une nouvelle phase extrêmement délicate de la crise. On peut dire que les « pauvres » s'appauvrissent davantage et qu'il va falloir activer l'aide sociale pour soutenir les familles. Pour les personnes sinistrées, l'angoisse par rapport aux devis de réparation élevés, aux réponses des assureurs et à la durée des travaux est palpable. Avec l'approche de l'hiver, la question des relogements va devenir centrale puisque beaucoup de familles vivent dans des maisons humides avec des murs entiers mis à nu. Ces conditions difficiles font en sorte que la notion de foyer n'existe plus. Un foyer, c'est un endroit où il fait chaud et bon vivre. Notre rôle sera donc de garder le lien avec ces familles et de maintenir à minima des lieux conviviaux où manger un bon repas chaud.

Selon les informations qui nous ont été communiquées par le SPP Intégration Sociale : les organisations se trouvant dans les zones sinistrées peuvent continuer à faire preuve de souplesse dans l'identification des bénéficiaires qui sollicitent l'aide alimentaire (cas de force majeure). Cette information sera confirmée par la prochaine Newsletter du SPP Intégration Sociale.

FEAD : LA CLÉ DE RÉPARTITION DES PRODUITS

Le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) reste l'une des principales sources d'approvisionnement des organisations d'aide alimentaire, notamment pour les centres de distribution de colis. Mais, qui dit programme européen, dit réglementations et procédures de justification qui ne sont pas toujours évidentes à saisir. Vous avez été plusieurs à demander des précisions sur la clé de répartition des produits : Comment se fait-il que nous ne recevons pas les quantités commandées ? Comment le SPP Intégration Sociale fait-il pour déterminer les quantités octroyées à chaque organisation ? Les organisations ont-elles intérêt à demander significativement plus pour obtenir un nombre de denrées minimal ?

Critère 1 : Prix du marché

Le SPP Intégration Sociale, responsable de la mise en œuvre du programme en Belgique, dispose chaque année d'un budget défini à l'avance pour réaliser les achats de denrées qui sont ensuite distribuées entre toutes les organisations. Selon la fluctuation des prix du marché, l'administration peut donc se permettre d'acheter plus ou moins de produits avec son budget. Par exemple, en raison d'une sécheresse en France en 2020, le prix des haricots a fortement augmenté. L'administration n'a pas pu acheter d'aussi grandes quantités de haricots que prévu. Ce facteur se répercute ensuite sur les quantités distribuées à chaque organisation.

Critère 2 : Plafond communal

Le FEAD a pour objectif de venir en aide « aux plus démunis ». Le SPP intégration Sociale s'est doté d'un indicateur pour tenter d'identifier les communes les plus susceptibles d'accueillir ce public sur leur territoire. Cet indicateur s'appelle le plafond communal. Il représente « le nombre moyen de personnes ayant [...] bénéficié d'un revenu d'intégration sociale (RIS) [dans une commune] au cours de l'année précédant la commande des denrées alimentaires, multiplié par le facteur 3,5 (coefficient familial). » Ainsi, pour la campagne 2021, la commune de Molenbeek détient un plafond communal de 23 273 bénéficiaires tandis que celle d'Uccle est de 5 035. Les denrées sont réparties en fonction

de ce plafond communal. Vous pouvez consulter la liste des plafonds communaux sur le [site](#) du SPP IS.

Critère 3 : Agrément de l'organisation

L'autre indicateur qui influence la répartition des denrées alimentaires est votre agrément. En effet, pour être reconnue comme organisation partenaire du FEAD, chaque organisation a dû s'enregistrer et indiquer le nombre de bénéficiaires finaux auxquels le service d'aide alimentaire est destiné. Ce nombre est ensuite revu par le SPP Intégration Sociale en fonction du plafond communal. En effet, sur un territoire donné, le nombre total de bénéficiaires (CPAS + associations) ne peut pas dépasser 200% du plafond communal. Par exemple, dans une commune où le plafond communal serait de 350 et où le CPAS ainsi que des associations agréées seraient actifs : le nombre maximal de bénéficiaires serait de 700. Au besoin, et pour autant que les plafonds communaux ne sont pas atteints dans une commune donnée, il peut être utile de revoir à la hausse le nombre de bénéficiaires de votre agrément ...

Critère 4 : Commande de l'organisation

Les bons de commande remplis par les organisations permettent au SPP Intégration Sociale de connaître les besoins de chaque organisation en termes de denrées alimentaires. S'il est possible de recevoir moins de denrées au vu des facteurs évoqués ci-dessus, l'administration garantit que les organisations ne recevront jamais plus que ce qu'elles ont commandé.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir ou à envoyer un mail directement au SPP Intégration Sociale : question@mi-is.be.



BREVES

UN NOUVEL ESPACE SOLIDAIRE A SAINT-JOSSE

Depuis de longues années, une petite équipe de bénévoles se rassemble en rue pour distribuer des repas chauds aux personnes sans-abri. Grâce à la mise à disposition d'un local inoccupé par la commune, le projet Maraude va pouvoir prendre une nouvelle dimension. Si le cœur du projet reste le même, les idées ne manquent pas pour diversifier les services : créer un lieu de rencontre chaleureux, orienter les personnes en demande d'aide vers les services adéquats, donner accès à une connexion Internet et pouvoir faire une lessive d'urgence ou avoir accès à une douche. Pour Fatima, l'une des porteuses du projet, il est essentiel que les personnes accueillies puissent sentir qu'on les respecte et qu'on ne les laisse pas seules face aux difficultés qu'elles vivent quotidiennement. L'entraide et la qualité de l'accueil sont des valeurs fortes qui guident l'équipe. D'ailleurs, dans ce quartier où « tout le monde se connaît », de nombreux professionnels, habitants et commerçants se mobilisent pour soutenir le projet selon leurs moyens.

LANCEMENT DE LA RESSOURCERIE DU MANGER SOLIDAIRE



La Ressourcerie du Manger Solidaire est une plateforme virtuelle qui regroupe des centaines de documents permettant de questionner et/ou de favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité. Elle a pour objectif de centraliser les nombreuses ressources sur le sujet, afin d'éviter de fastidieuses recherches, et de leur donner la visibilité qu'elles méritent. Cela permettra à d'autres (nouveaux) acteurs et actrices de terrain et/ou institutionnels de partir de ce qui a déjà été pensé et expérimenté pour nourrir leurs projets ou leurs réflexions.

Découvrez-la ici : <http://www.ressourceriedumangersolidaire.be>

Vous avez des ressources à partager ? N'hésitez pas à le faire via le formulaire de contact du site.

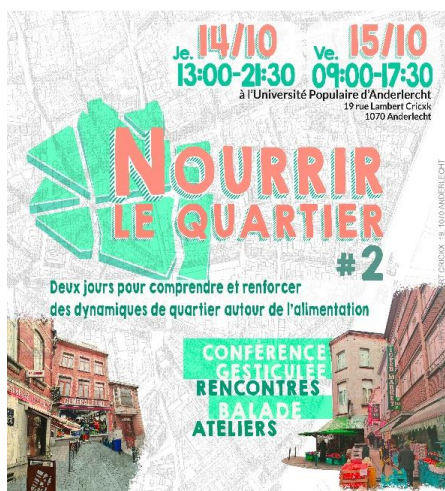
(RE)DÉCOUVRIR « FAIM DE VIE » : LA CONFÉRENCE GESTICULÉE QUI OSE



Oyez, oyez ! Cette année, les événements autour de l'alimentation foisonnent en Wallonie et à Bruxelles. L'occasion rêvée pour découvrir ou redécouvrir la **conférence gesticulée « FAIM de VIE »** de Brigitte Grisar et Jacques Esnault. Savant mélange d'information et de théâtralisation, cette conférence déshabille les enjeux de l'aide alimentaire en Belgique et ose questionner nos modèles de société. Vous avez envie d'y assister ? La FdSS et le Collectif 1984 ont mis les bouchées doubles et vous proposent plusieurs représentations (voir agenda). La prochaine aura lieu le 13 octobre à 20h au Théâtre Jean-Claude Droulot à Lessines.

Vous pouvez contacter Adrien de Vreese pour les détails : 0475/81.92.97 ou svdp.lessines@gmail.com

NOURRIR LE QUARTIER #2 : UNE NOUVELLE ÉDITION EN OCTOBRE



Comment nourrir son quartier ? C'est la question centrale qui a nourri la réflexion de sept organisations partenaires et donné naissance à l'événement éponyme. L'objectif de « Nourrir le Quartier » : comprendre et renforcer les dynamiques de quartier autour de l'alimentation en testant des outils.

Au programme, un après-midi pour se rencontrer, réseauter et questionner nos représentations sur l'alimentation à l'échelle locale, suivi d'une soirée pour échanger autour de la conférence gesticulée « [Faim de Vie](#) » de Brigitte Grisar. Le lendemain, une journée d'ateliers est organisée en compagnie de Fatima Ouassak, politologue, cofondatrice du collectif « Front des mères » et auteure de « La puissance des mères ».

Rejoignez-nous le jeudi 14 et vendredi 15 octobre en vous inscrivant [ici](#).

JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, UN RENDZ-VOUS !



Le réchauffement climatique et les récentes inondations, la crise sanitaire liée au Covid-19... Ces événements qui ont dernièrement frappé la Belgique ont une fois de plus montré que ce sont les plus vulnérables d'entre nous qui sont le plus durement touchés. Comme si se battre chaque jour contre le non-respect de droits fondamentaux, les galères de logement, l'intrusion des institutions dans la vie privée, la privation d'emploi, les inégalités scolaires ou de santé (la liste est encore longue), ne suffisait pas... Car la société manque de justice, le front « Rendre Visible l'Invisible » rassemble des personnes qui vivent la pauvreté et d'autres qui les rejoignent dans ce combat. Ensemble, elles s'organisent et réfléchissent à des solutions pour améliorer les choses, pour une société qui ne laisse personne derrière !

Ce 17 octobre 2021, rejoignez-nous pour échanger, débattre, apprendre, rire, danser et surtout rappeler que l'éradication de la pauvreté est la condition d'une justice sociale et climatique véritable.

Pour plus d'informations : www.1710.be

UNE NOUVELLE RECRUE À LA CAA : BIENVENUE MARIE !

Depuis la rentrée, l'équipe de la Concertation Aide Alimentaire (CAA) a accueilli une nouvelle collègue : Marie Moeremans. Heureuse de rejoindre un projet porteur de sens, Marie compte mettre son expertise acquise dans le secteur événementiel au service du « Ralliement des fourchettes ». En effet, ce réseau de restaurants sociaux, piloté par la CAA, compte mettre sur pied un Food Truck Solidaire d'ici la fin de l'année. Le Food Truck du Ralliement des fourchettes se stationnera dans des quartiers bruxellois pour proposer des repas à prix libre dans une ambiance détendue et chaleureuse. Le projet visera en particulier des familles monoparentales avec comme mot d'ordre : Happiness ! De beaux défis en perspective !

Pour en savoir plus sur le Ralliement des fourchettes, consultez la [page suivante](#).



AGENDA

Conférence gesticulée « FAIM de VIE » : une conférence qui déshabille les enjeux de l'aide alimentaire en Belgique dans le cadre de Nourrir Bruxelles

Plusieurs représentations en Wallonie et à Bruxelles

Mercredi 13 octobre au Théâtre Jean-Claude Droulot, Lessines

Mercredi 10 novembre à Cultureghem, Bruxelles

Jeudi 19 novembre au García Lorca, Bruxelles

Info : Brigitte.Grisar@fdss.be

<https://www.fdss.be/fr/conference-gesticulee-faim-de-vie/>

Nourrir le quartier édition 2 dans le cadre de Nourrir Bruxelles

Le festival Nourrir Bruxelles aura lieu du 16 septembre au 16 octobre 2021.

Jeudi 14 octobre | 13h30 à 22h00 – Conférence gesticulée « FAIM de VIE »

Vendredi 15 octobre | 9h00 à 17h00

Université Populaire d'Anderlecht : 19 rue Lambert Crickx, 1070 Anderlecht

<https://nourrir-humanite.org/event/nourrir-le-quartier-2/>

Journée de lutte contre la pauvreté organisée par le Front Rendre Visible l'Invisible

Dimanche 17 octobre | 13h00 à 21h00

Bruxelles : Quai au Bois à Brûler (Métro Sainte-Catherine)

<https://1710.be/>

Formation « Accueillir et écouter : quelques clés pour décoder » : une formation pour comprendre les comportements et les attitudes à adopter face à des situations répétitives compliquées avec des personnes en situation de pauvreté.

Jeudi 18 novembre | 9h30 à 16h00

Bruxelles : Lieu à déterminer

Info et réservations : brigitte.grisar@fdss.be

Formation « Tous VIP : Volontairement Impliqué en Pauvreté » : une formation pour travailler et déconstruire les préjugés sur la pauvreté à destination des volontaires et travailleurs de l'aide alimentaire

Mardi 23 novembre | 9h30 à 16h30

Namur : Centre L'Ilon - Place l'Ilon 17, 5000 Namur

Info et réservations : alicia.grana@fdss.be

Formation « Accueillir et écouter : quelques clés pour décoder » : une formation pour comprendre les comportements et les attitudes à adopter face à des situations répétitives compliquées avec des personnes en situation de pauvreté.

Mardi 7 décembre | 9h30 à 16h30

Namur : Centre L'Ilon - Place l'Ilon 17, 5000 Namur

Info et réservations : alicia.grana@fdss.be

GT FEAD : Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires

Mardi 9 novembre | 9h30 à 12h30

Bruxelles : Lieu à déterminer

Info : brigitte.grisar@fdss.be

Plénière de la Concertation Aide Alimentaire (Bruxelles)

Jeudi 9 décembre | 9h30 à 12h30

Bruxelles : Lieu à déterminer

Info : brigitte.grisar@fdss.be

Plénière de la Concertation Aide Alimentaire (Wallonie)

Décembre (à confirmer)

Namur : Centre L'Ilon - Place l'Ilon 17, 5000 Namur

Info : alicia.grana@fdss.be



www.fdess.be/fr/concertation-aide-alimentaire
aidealimentaire@fdss.be

À Bruxelles Rue Gheude 49 - 1070 Bruxelles - 02 223 37 74

En Wallonie Rue Simonon 8 - 4000 Liège - 0484 175 938

**« VAINCRE LA PAUVRETÉ EST UN CHOIX
DE SOCIÉTÉ »**

Avec le soutien de la COCOM, de la COCOF et de la Wallonie



Avertissement : La Concertation Aide Alimentaire est un vaste réseau d'organisations bruxelloises et wallonnes actives dans l'aide alimentaire, animé par la Fédération des Services Sociaux (FdSS). L'objet des NEWS de l'aide alimentaire est d'informer, de relayer des initiatives, de valoriser et de partager les bonnes pratiques dont nous avons connaissance ou que nous avons pu observer sur le terrain. En aucun cas la FdSS ne peut être tenue pour responsable des pratiques, des politiques ou des agissements éventuels d'organisations mentionnées dans cette newsletter. Si vous souhaitez vous désinscrire de cette newsletter, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse flavie.leclair@fdss.be avec la mention « désinscription » en objet. Merci !